



Mairie de Commelle
Compte rendu du CM N°06/2018

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 JUILLET 2018

Présents :

Messieurs : Alain MEUNIER, Jean-Louis FANCHON, Dominique TOURNIER, Christian OGIER, Patrick PILLOIX, Stéphane BERLIOZ, Philippe SANTIMARIA

Mesdames : Paulette DIGAUD, Lydie ODET, Valérie BERNE, Anne-Lise MAGNIN

Absents : Monsieur Jérôme PAGANO

Absents excusés : Madame Cécile GOUBET

Pouvoir : Elisabeth FRANCOIS-BRAZIER

Secrétaire de séance : Madame Paulette DIGAUD

Monsieur le Maire après avoir constaté que le conseil a été valablement convoqué le mercredi 27 Juin 2018 et que le quorum est atteint, ouvre la séance à 19h30.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour.

Adoption du dernier compte rendu de la séance du 5 Juin 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente, affiché et diffusé aux élus et sur le site internet de la commune.

1°) Point financier :

Monsieur Christian OGIER, adjoint en charge des finances, fait un point sur les finances :

Dépenses de fonctionnement : 335 174.05 €

Recettes de fonctionnement : 382 749.38 €

Dépenses d'investissement : 22 928.07 €

Recettes d'investissement : 90 101.65 €

2°) Point travaux :

Monsieur le Maire informe de l'avancée des travaux :

- Devis d'honoraires pour plan topographique entre le bas du chemin du Château et la moitié de la RD56 du géomètre Sylvie BURKI pour 700 € H.T, accepté.
- Devis d'honoraires pour plan topographique pour la plateforme autour de l'église du géomètre Sylvie BURKI pour 750€ H.T, accepté.
- Devis d'honoraires pour le bornage des parcelles cadastrées section AB n° 109-645-646 du géomètre Sylvie BURKI pour 820 € H.T, accepté.
- Devis de l'entreprise GACHET pour la réfection du chemin du revolet pour 1 800 € H.T un autre devis sera demandé à Cumin TP
- Devis de l'entreprise GACHET pour la réfection du chemin limite Nantoin pour 10 000 € H.T un devis à Cumin T.P sera demandé
- Les travaux de la mare se poursuivent, le filtrage de l'eau est en cours. Du fait d'une intervention en urgence et rapide l'eau a été brassée ce qui entrainera un coût de nettoyage plus élevé.



Mairie de Commelle

Compte rendu du CM N°06/2018

- Chemin de la Bude : Enedis a fini le raccordement initial, les propriétaires des habitations peuvent désormais procéder à leur branchement.
- L'entreprise Baratier ayant de gros problème financier, elle dénonce les devis engagés. Elle sera remplacée pour faire les travaux de l'école, il faut dès à présent rechercher d'autres entreprises susceptibles de réaliser les travaux durant l'été.
- Salle des fêtes, remplacement des portes principales, trois devis ont été établis :
 - CARRIOT 23 150.60 € H.T
 - DV Pose 20 091.84 € H.T
 - ARTIDEAL 21 043.20 € H.TAprès discussion, l'entreprise DV Pose est retenue à l'unanimité. Entre la qualité des matériaux et le coût, c'est l'offre la mieux disante.
- Le marquage au sol est prévu au budget et sera programmé prochainement.

3°) Délibérations :

FINANCES

Délibération n°2018/0017

Décision modificative n° 1

Monsieur le Maire expose :

Monsieur le Maire informe que suite à l'achat du véhicule neuf de type Berlingo affecté à l'agent technique, un aménagement intérieur a été adapté et que celui-ci n'était pas prévu budgétairement. Il convient d'effectuer un rééquilibrage du budget de la manière suivante :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**unanimité** de :

ADOPTER la décision modificative n° 1 du budget communal de l'exercice 2018.

FINANCES

Délibération n°2018/018

Décision modificative n° 2

Monsieur le Maire expose :

Monsieur le Maire informe qu'une erreur de plume dans les affectations de résultats c'est glissé dans l'élaboration du budget et qu'il est nécessaire que les résultats soit affectés au centime près. Il propose un mouvement d'écriture pour réajuster les comptes :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**unanimité** de :

ADOPTER la décision modificative n° 2 du budget communal de l'exercice 2018.



Mairie de Commelle

Compte rendu du CM N°06/2018

POPULATION

Délibération n°2018/019

Nomination agents recenseurs, coordinateur communal et rémunération

Monsieur le maire expose :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête de recensement de la population pour Commelle aura lieu du 17 Janvier au 16 Février 2019. Pour cela des arrêtés doivent être pris pour nommer deux agents recenseurs et un coordonnateur communal.

Une dotation forfaitaire sera versée à la commune au titre de l'enquête de recensement 2019, son montant sera connu en Octobre 2018.

Monsieur le Maire propose que la rémunération

- du coordinateur soit payée en fonction de l'indice de son grade et en fonction des heures effectuées,
- des recenseurs sera basée de 1.75 € par bulletins individuels et de 1.15 € par bulletins de logements, plus une prime afin d'atteindre un salaire visant le SMIC en vigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

ACCEPTER cette proposition

4°) Informations diverses

- Dissolution de la SPA : signature d'une convention avec la SACPA à partir de Septembre
- Modification du règlement d'affouage : il est proposé au conseil municipal de compléter l'article 6 en rajoutant – stage obligatoire et coût 100 € environ par personne. Le financement sera pris à 50 % par la commune et à 50 % par le stagiaire.
- Bièvre Isère Communauté :
 - montant FPIC sera décidé au prochain conseil communautaire
 - Opération de rénovation et d'agrandissement de la station d'épuration des Charpillates : 3 600 000 € réseaux, 5 400 000 € station, 2 700 000 € à la charge de la collectivité.
 - Les employés de la Communauté bénéficient de 110 € de chèque cadeau par an.
 - Subvention exceptionnelle à TACOT (association humanitaire) pour 19 000 €
 - Admission en non-valeur budget eau : 50 000 € sur trois ans pour des sommes non recouvrées
 - PLUI : présentation entre septembre et octobre 2018 aux élus. Arrêt du PLUI le 6 Novembre 2018. Enquête publique en Mars 2019.
 - Aqualib les travaux d'extension sont presque terminés, l'inauguration aura lieu ce vendredi à 18h.
- Retour sur la dernière réunion RH : Mollier Valérie est en longue maladie, le contrat De Mestral Manon prend fin le 31 Août, le planning de Chrystelle François a été réétudié, elle passera davantage de temps en périscolaire et Mme Charlier Sandra fera plus d'heures de ménage. Des entretiens auront lieu pour le remplacement de Mme Mollier, la personne devra prendre ses fonctions pour la rentrée de Septembre.



Mairie de Commelle

Compte rendu du CM N°06/2018

- Durant les petites vacances, le centre de loisirs sera ouvert une semaine sur deux. Pour cet été le centre est complet.
- L'employé technique change sa demi-journée de congé et passera du jeudi matin au lundi après-midi. La voiture devra rester au local.
- Retour réunion sur la fusion de commune : il y aura une réunion publique le 19 Septembre à 19h30 à Commelle pour toutes les communes. La commission communication est représentée par M. Pilloix Patrick. L'information à la population se fera par une brève identique à chaque commune et sera distribuée dans chaque boîte aux lettres par les élus avant le 15 Juillet. Bossieu s'est retiré du projet, la prestation au CDG sera de 750 € par commune. Une commission se prépare pour la charte, elle sera représentée par le Maire et M. Fanchon Jean-Louis fera partie de la commission scolaire. Chaque commune gardera son état civil durant le premier mandat. Une réunion des employés de chaque commune est fixée au Jeudi 13 Septembre à 18h30 à Semons.
- Valérie Berne expose que la commission famille et solidarité s'est réunie hier. Il n'y a plus qu'un poste à la ludothèque toutefois une adaptation avec un planning itinérant est prévu. Les gens du voyage seront accueillis sur la commune de Beaucroissant, BIC lui apportera une aide financière. Le personnel du RAM a déposé des flyers en mairie à remettre aux parents qui souhaitent des informations sur les assistantes maternelles. Le dispositif jeunesse fonctionne bien à St Simeon et Viriville et d'autres non, un projet est lancé afin d'aller à la rencontre des jeunes qui ne peuvent pas se déplacer pour créer un lieu de rencontre, encadré par deux agents afin d'élaborer des projets de sorties et de vacances. Chaque objectif serait réalisé sur une durée de 5 mois afin de tourner sur plusieurs communes.
- Journée d'information relation ATSEM/Enseignant, l'instruction obligatoire est passée à 3 ans au lieu de 6 ans. Le livre d'accueil qui avait été élaboré est un point positif. L'évaluation faite sur la commune a une bonne appréciation.
- Monsieur Patrick Pilloix mentionne que pour le raccordement à la fibre, l'adressage doit bien se faire avec un numéro par logement.
- Monsieur Christian Ogier a vu avec l'agent communal pour l'accès aux bennes de tri sélectif situées à côté de la salle des fêtes. Le prestataire passe tôt le matin pour les vider et le portail étant fermé, ils ne peuvent pas effectuer leur travail. Il est convenu de prendre rendez-vous avec le SICTOM pour éventuellement déplacer ces bennes mais aussi pour trouver une solution aux débordements régulier de la benne jaune.
- Madame Anne-Lise MAGNIN relate que des encombrants ont été déposés dans la rue. Essayer de contacter la personne pour les évacuer ou lui proposer de faire procéder à l'enlèvement par une entreprise et qu'elle devra en honorer la facture.
- Le maire a reçu Mme Gomes suite à l'enquête qu'elle a effectuée, il en ressort que les habitants recherchent avant tout un point frais.

Planning des prochaines réunions :

Date du prochain conseil municipal de 2018 :

Le jeudi 30 Août à 19h30.

Monsieur le maire lève la séance du conseil à 22h00.